

Réf: Dossier 354155

Avis de constitution

SOCIETE « COULIBALY VOYAGE »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN, ADJAME, PRES DU
GRAND MARCHE, Lot 258, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/10/2024 , et enregistrés le 23/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COULIBALY VOYAGE »

Objet : AGENCE DE VOYAGE, TRANSFERT D'ARGENT, TRANSPORT, IMPORT-EXPORT, COURTAGE EN TRANSIT, COMMERCE GENERAL.

Et plus généralement toutes opérations mobilières, Immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN, ADJAME, PRES DU GRAND MARCHE, Lot 258, Ilot 29

Dirigeant(s) M COULIBALY OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06011 du 11/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI